

CESSION FONDS DE COMMERCE

Liste des pièces à fournir pour le CEDANT

ETAT CIVIL :

Personne physique :

- Le questionnaire d'état civil (à télécharger dans notre rubrique),
- Copie de(s) pièce(s) d'identité, copie contrat de mariage/divorce ;
- En cas d'incapacité (tutelle, curatelle etc....) : copie du jugement ou de l'habilitation ;
- Kbis et/ou répertoire des métiers ;

Personne morale :

- Statuts de la société
- Kbis
- PV d'AG si le dirigeant n'a pas les pouvoirs d'engager la société

BAIL / IMMEUBLE :

- Original du bail et des avenants éventuels ;
- Le dossier de diagnostics (amiante /DPE/état des risques et pollutions) ;
- Tous documents relatifs à la sécurité, l'hygiène, l'accessibilité PMR ;
- Dernière quittance de loyer ;
- Si le CEDANT est également propriétaire des murs, copie du titre de propriété ;

FONDS DE COMMERCE :

- La copie du titre de propriété ou, en cas de création, date de la création du fonds de commerce ;
- Le prix de cession (éléments incorporels + éléments corporels) ;
- La liste des éléments corporels cédés avec leur valorisation ;

CESSION FONDS DE COMMERCE

- Préciser si du stock et/ou marchandises seront vendues avec le fonds : si oui, prévoir un inventaire avant le rendez-vous de signature qui devra être fourni au notaire.
- La copie des licences éventuelles (petite restauration/grande restauration/licence IV etc...)
- Pour un débit de tabac, agrément des douanes.
- Coordonnées de l'expert-comptable
- Chiffres d'affaires et résultats sur les 3 derniers exercices
- L'attestation d'assurance

BANQUE :

- Si prêt en cours, copie du contrat de prêt ;
- Copie du tableau d'amortissement ;
- Coordonnées du banquier en charge de votre dossier.

CONTRATS EN COURS :

- Contrats de travail des salariés ;
- Contrats cédés avec le fonds de commerce ;
- Contrats avec les fournisseurs (voir ceux qui doivent être résiliés).